Qualiconsult IMMOBILIER

TRAVAUX

Rapport de mission de repérage des enrobés contenant de l'amiante et HAP avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2017-899 du 9 mai 2017
Circulaire du 15 mai 2013

A INFORMATIONS GENERALES

A.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : **ERP**
Cat. du bâtiment : **Autres**
Nombre de Locaux : **0**
Zone / Lieu :
Numéro de Lot :
Référence Cadastrale : **Non Communiqué(s)**
Date du permis de construire : **Antérieur au 1 juillet 1997**

Adresse : **BATIMENT Madeleine 19-21 Rue Lainé Laroche 49000 ANGERS**
Escalier :
Bâtiment :
Porte :

Propriété de: **CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES**
2 BOULEVARD GUY MOLLET
44322 NANTES CEDEX 3

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : **CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES**
Adresse : **2 BOULEVARD GUY MOLLET**
44322 NANTES CEDEX 3
Qualité :

Documents remis : **Néant**
Moyens mis à disposition : **Néant**

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : **5373625 A**
Date de commande : **16/03/2026**
Le repérage a été réalisé le : **16/03/2026**
Par : **ADELIS Gwenael**
N° certificat de qualification : **CPDI4649**
Date d'obtention : **17/04/2024**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
ICERT
Parc d'Affaires - bât K
Espace Performance
35760 SAINT-GRÉGOIRE

Date d'émission du rapport : **20/04/2026**
Accompagnateur : **Le représentant du donneur d'ordre**

Organisme d'assurance professionnelle : **AXA**
Adresse assurance :
N° de contrat d'assurance : **11450130004**
Date de validité : **31/12/2026**

Laboratoires en charge des analyses :

Laboratoire	Adresse	Téléphone	Fax	Email	N° d'accréditation
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest	7 rue Pierre Adolphe Bobierre - BP 44300 44300 Nantes Cedex 3				1-5597

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature



Cachet de l'entreprise

QUALICONSULT IMMOBILIER
NOVALIZY - Bâtiment E
1Bis Rue du Petit Clamart
78941 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex
Tél : 01 40.83.75.75
SAS capital 1 000000 euros - SIRET 49067629300080 - APE 7120B

Date d'établissement du rapport :
Fait à **CARQUEFOU** le **20/04/2026**
Cabinet : **QUALICONSULT IMMOBILIER**
Nom du responsable :
Nom du diagnostiqueur : **ADELIS Gwenael**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Amiante

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES 1
DESIGNATION DU BATIMENT 1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE 1
EXECUTION DE LA MISSION 1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR 1
SOMMAIRE 2
CONCLUSION(S) 3
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 5
RAPPORTS PRECEDENTS 5
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 6
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS INSPECTES 6
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR 6
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE 6
LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS 6
COMMENTAIRES 6
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 7
ANNEXE 2 – CROQUIS 8
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES 10
ATTESTATION(S) 17
CERTIFICAT DE QUALIFICATION 19

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER
Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante :

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Elément	Matériau / Produit
1	**Parking**	**Ext**	47.462538, -0.541029	Parking	Enrobé bitumineux

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir des HAP :

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Elément	Matériau / Produit	Résultat	Critère de décision
1	**Parking**	**Ext**	47.462538, -0.541029	Parking	Enrobé bitumineux	**Réutilisation à chaud possible (ou stockage en ISDI)**	Résultat d'analyse

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER
Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER
Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

E CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : **16/03/2026**

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante ou de HAP dans les enrobés bitumeux afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur ces matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante
Ce repérage a pour objectif d'identifier les enrobés bitumeux susceptibles de libérer des fibres d'amiante ou des HAP à l'occasion des travaux prévus par le donneur d'ordre.
Le programme des travaux défini par le donneur d'ordre est rappelé en préambule. A partir de ce programme, l'opérateur précise son périmètre et son programme de repérage pour en définir le cadre stricte.
Il consiste à identifier par des investigations approfondies destructives (carottage), la présence d'amiante sur les zones couvertes d'enrobés bitumeux objet des travaux.
Procédures de prélèvement :
Les prélèvements sur les enrobés bitumeux susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.
Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. le matériau est systématiquement mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (rebouchage à l'enrobé à froid par exemple).
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.
L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération.
Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.
L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.
Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (coordonnées GPS, environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme **NFX 46-020 - Août 2017** : **Néant**

Description des travaux envisagés : **Reprise enrobé:**
Installation complexes vélos

F RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER
Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

G RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS INSPECTES

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Elément	Matériau / Produit	Résultat Amiante	Résultat HAP
1	**Parking**	**Ext**	47.462538, -0.541029	Parking	Enrobé bitumineux	N	Réutilisation à chaud possible (ou stockage en ISDI)

LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure
1	**Parking**	**Ext**	47.462538, -0.541029	Parking	**Enrobé bitumineux**	**Résultat d'analyse (P001)**

LEGENDE

Présence	**A** : Amiante	**N** : Non Amianté	**a?** : Probabilité de présence d'Amiante

COMMENTAIRES

Néant

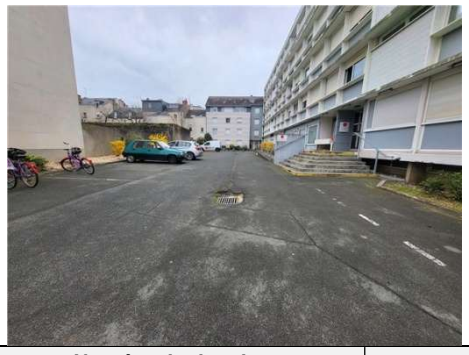
CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER
Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES	5373625	Ext - Parking Parking (47.462538, -0.541029)
Nom de l'opérateur	**Date de prélèvement**	**Matériau**
ADELIS Gwenael	16/03/2026	Enrobé bitumineux

Résultat HAP

Réutilisation à chaud possible (ou stockage en ISDI)

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet	Support	Taille
Enrobé bitumineux		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Resultats HAP	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats et liant hydrocarboné (noir)	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
Resultats HAP	AR-26-NS-018967-02	Fibres d'amiante non détectées	AR-26-NS-018967-02	< 0,5

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER
Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

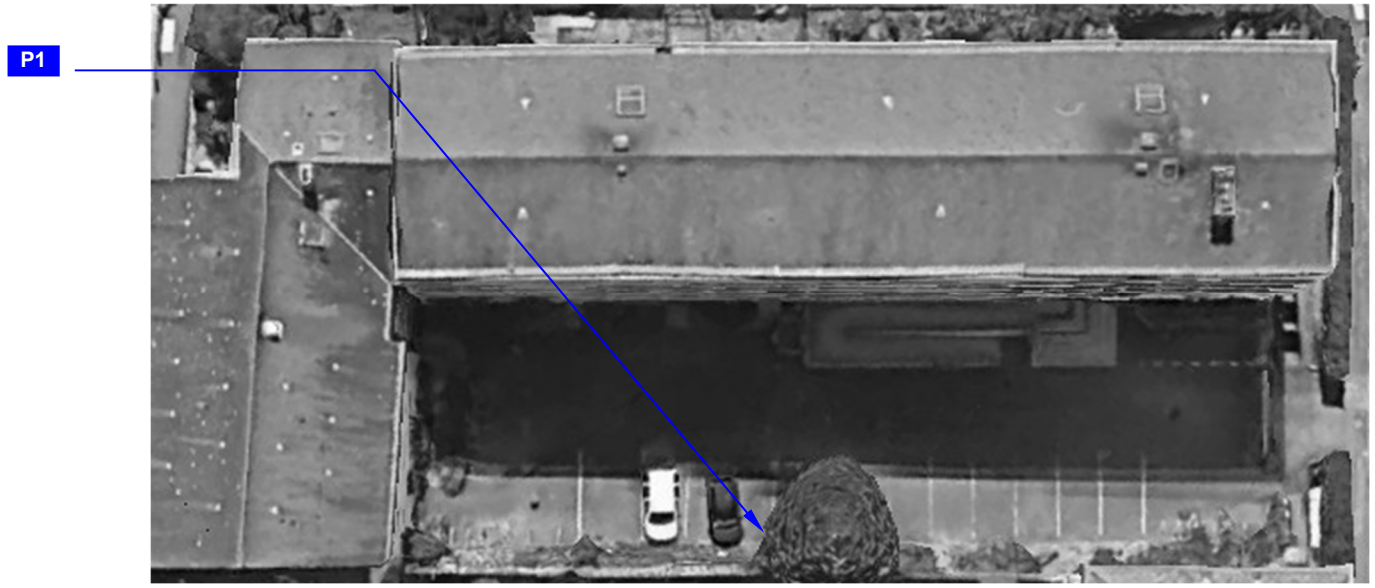
ANNEXE 2 – CROQUIS

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

Qualiconsult	Planche de repérage			
Client :	CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV		Titre :	Document 1
N° dossier :	5373625		Adresse :	BATIMENT Madeleine 19-21 Rue Lainé Laroche 49000 ANGERS
N° planche :	1/1	Version : 0		
Type :	Croquis			
Date :	20/04/2026		Localisation / Bâtiment :	
Interveant :	ADELIS Gwenael		Niveau :	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Commentaire :	

P1	Prélèvement-négatif
P1	Prélèvement-positif
S1	Sondage



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

Document 1

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Monsieur Gwenael ADELIS
6 B Rue Alessandro Volta
44481 CARQUEFOU

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-018967-02 Date d'émission de rapport : 20/04/2026 15:10 Page1/3
Annule et remplace la version AR-26-NS-018967-01 ayant pour date d'émission le 27/03/2026 à 03:54, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26W010964 Date de réception : 19/03/2026 Date d'analyse : 26/03/2026
Référence dossier Client:5373625
5373625 A - BATIMENT Madeleine 19-21 Rue Lainé Laroche 49000 ANGERS - CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES
Référence Commande : 5373625

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001 (1)	P001-Ext - Parking - Sol - Parking - Enrobé bitumineux	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats et liant hydrocarboné (noir)	MET * / VGR8	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050 et IMA « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans la HSG 248 annexe 2 et la NF X 43-050. Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Amiante

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-018967-02 Date d'émission de rapport : 20/04/2026 15:10 Page2/3
Annule et remplace la version AR-26-NS-018967-01 ayant pour date d'émission le 27/03/2026 à 03:54, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26W010964 Date de réception : 19/03/2026 Date d'analyse : 26/03/2026
Référence dossier Client:5373625
5373625 A - BATIMENT Madeleine 19-21 Rue Lainé Laroche 49000 ANGERS - CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES
Référence Commande : 5373625

N° Echantillon		001			
Référence client de l'échantillon		P001-Ext - Parking - Sol - Parking - Enrobé bitumineux			
Matrice		Matériaux Routiers			
NS006 : HAPs 16 composés - Délai Standard					
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Fluorène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Phénanthrène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Chrysène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Naphtalène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Acénaphtène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Somme des HAP	mg/kg M.S.	< 0,5			
NS019 : Analyse de la matière sèche	%	98,5	*		
		(1)			

Observations (associées aux échantillons selon l'indexage en bas du tableau) :

(1) Dans le cadre de l'application de l'arrêté du 1er Octobre 2019 modifié, les résultats du présent rapport sont rendus hors du champs réglementaire français.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5697
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-018967-02 Date d'émission de rapport : 20/04/2026 15:10 Page3/3
Annule et remplace la version AR-26-NS-018967-01 ayant pour date d'émission le 27/03/2026 à 03:54, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26W010964 Date de réception : 19/03/2026 Date d'analyse : 26/03/2026
Référence dossier Client:5373625
5373625 A - BATIMENT Madeleine 19-21 Rue Lainé Laroche 49000 ANGERS - CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES
Référence Commande : 5373625

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de HAP dans les enrobés routiers :
Traitement par méthode interne (mode opératoire T-HAP-PR83048) en vue d'une quantification de HAP par GCMSMS par une extraction solide/liquide (mode opératoire T-HAP-WO85147) après prétraitement de l'échantillon (mode opératoire T-HAP-WO95323).
Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Des essais ont permis de garantir la stabilité des échantillons pendant trois semaines dans les conditions de stockage du laboratoire. Au-delà de ce délai de stabilité, le laboratoire ne peut garantir l'absence de risque. Toutes les informations sont disponibles sur demande.
Les incertitudes pourront être rendues à la demande du client.
L'analyse de la matière sèche est effectuée à partir d'une balance halogène à 105°C suivant la méthode A de la norme abrogée NF EN 14346.
Le paramètre « somme des HAP » correspond à la somme des concentrations de chaque HAP. Lorsque la concentration d'un HAP individuel est inférieure ou égale à la limite de quantification (LQ=0.5 mg/kg M.S.), elle est indiquée par ≤ LQ et cette valeur n'est pas comptabilisée dans la « somme des HAP ». S'il existe une ou plusieurs concentrations individuelles de HAP supérieures à la LQ, alors la « somme des HAP » correspond à la somme de toutes les valeurs > LQ. Si aucune des concentrations individuelles de HAP n'est supérieure à la LQ, alors la « somme des HAP » est indiquée comme étant ≤ LQ (≤ 0.5).



Gabriel ORHAN
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5697
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

PV_00720260301783742

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Monsieur Gwenael ADELIS
6 B Rue Alessandro Volta
44481 CARQUEFOU

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-018967-02 Date d'émission de rapport : 20/04/2026 15:10 Page1/3
Annule et remplace la version AR-26-NS-018967-01 ayant pour date d'émission le 27/03/2026 à 03:54, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26W010964 Date de réception : 19/03/2026 Date d'analyse : 26/03/2026
Référence dossier Client:5373625
5373625 A - BATIMENT Madeleine 19-21 Rue Lainé Laroche 49000 ANGERS - CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES
Référence Commande : 5373625

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001 (1)	P001-Ext - Parking - Sol - Parking - Enrobé bitumineux	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats et liant hydrocarboné (noir)	MET * / VGR8	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050 et IMA « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans la HSG 248 annexe 2 et la NF X 43-050. Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-018967-02 Date d'émission de rapport : 20/04/2026 15:10 Page2/3
Annule et remplace la version AR-26-NS-018967-01 ayant pour date d'émission le 27/03/2026 à 03:54, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26W010964 Date de réception : 19/03/2026 Date d'analyse : 26/03/2026
Référence dossier Client:5373625
5373625 A - BATIMENT Madeleine 19-21 Rue Lainé Laroche 49000 ANGERS - CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES
Référence Commande : 5373625

N° Echantillon		001			
Référence client de l'échantillon		P001-Ext - Parking - Sol - Parking - Enrobé bitumineux			
Matrice		Matériaux Routiers			
NS006 : HAPs 16 composés - Délai Standard					
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Fluorène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Phénanthrène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Chrysène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Naphtalène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Acénaphtène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Somme des HAP	mg/kg M.S.	< 0,5			
NS019 : Analyse de la matière sèche	%	98,5	*		
		(1)			

Observations (associées aux échantillons selon l'indexage en bas du tableau) :

(1) Dans le cadre de l'application de l'arrêté du 1er Octobre 2019 modifié, les résultats du présent rapport sont rendus hors du champs réglementaire français.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5697
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Amiante

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-018967-02 Date d'émission de rapport : 20/04/2026 15:10 Page3/3
Annule et remplace la version AR-26-NS-018967-01 ayant pour date d'émission le 27/03/2026 à 03:54, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26W010964 Date de réception : 19/03/2026 Date d'analyse : 26/03/2026
Référence dossier Client:5373625
5373625 A - BATIMENT Madeleine 19-21 Rue Lainé Laroche 49000 ANGERS - CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES
Référence Commande : 5373625

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de HAP dans les enrobés routiers :
Traitement par méthode interne (mode opératoire T-HAP-PR83048) en vue d'une quantification de HAP par GCMSMS par une extraction solide/liquide (mode opératoire T-HAP-WO85147) après prétraitement de l'échantillon (mode opératoire T-HAP-WO95323).
Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Des essais ont permis de garantir la stabilité des échantillons pendant trois semaines dans les conditions de stockage du laboratoire. Au-delà de ce délai de stabilité, le laboratoire ne peut garantir l'absence de risque. Toutes les informations sont disponibles sur demande.
Les incertitudes pourront être rendues à la demande du client.
L'analyse de la matière sèche est effectuée à partir d'une balance halogène à 105°C suivant la méthode A de la norme abrogée NF EN 14346.
Le paramètre « somme des HAP » correspond à la somme des concentrations de chaque HAP. Lorsque la concentration d'un HAP individuel est inférieure ou égale à la limite de quantification (LQ=0.5 mg/kg M.S.), elle est indiquée par ≤ LQ et cette valeur n'est pas comptabilisée dans la « somme des HAP ». S'il existe une ou plusieurs concentrations individuelles de HAP supérieures à la LQ, alors la « somme des HAP » correspond à la somme de toutes les valeurs > LQ. Si aucune des concentrations individuelles de HAP n'est supérieure à la LQ, alors la « somme des HAP » est indiquée comme étant ≤ LQ (≤ 0.5).



Gabriel ORHAN
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5697
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

ATTESTATION(S)



Votre interlocuteur
ASQUA-BTP
1B RUE DU PETIT CLAMART
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Portefeuille : 201242284

01 40 83 11 83
01 40 83 76 40

SAS QUALICONSULT IMMOBILIER
1B RUE DU PETIT-CLAMART
VELIZY PLUS
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Votre contrat

RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

Vos références

Contrat
11450130004

Référence client
0899602220

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

SAS QUALICONSULT IMMOBILIER
1B RUE DU PETIT-CLAMART
VELIZY PLUS
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

a souscrit pour son compte, le contrat n° **11450130004** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages causés aux tiers, du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat, décrites au verso de ce document.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable du **01/01/2026 au 01/01/2027** sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à **Paris** le **19/12/2025**
Pour la société :



AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

DOMAINES	MISSIONS
AMIANTE	o Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux ou démolition (immeuble bâti / infrastructures routières - réseaux / équipements) o Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant-vente o Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante - liste A et ou B o Assistance à rédaction du Dossier technique amiante, o Assistance à rédactuion du Dossier amiante partie privative (DAPP) o Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante o Contrôle visuel après travaux de traitement des matériaux contenant de l'amiante o Analyse ponctuelle en recherche d'amiante o Mesure d'empoussièrement amiante
PLOMB	o Diagnostic plomb avant travaux ou démolition o Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) o Mesure de la concentration de plomb dans les poussières au sol (avant / après travaux - hors DRIPP) o Analyse ponctuelle en recherche de plomb dans les matériaux
DECHETS	o Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la demolition ou de la renovation significative DPEMD (arrêté du 26/03/2023)
RADON	o Dépistage radon
VENTE - LOCATION	o Etat de l'installation intérieure d'électricité o Etat de l'installation intérieure de gaz o Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment o Etat relatif à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et parasites dans le bâtiment o Etat des risques et pollutions, o Mesurage Loi Carrez, o Mesurage Loi Boutin, o Etats des lieux (loi 89-462) hors réglementation « Logements décents »+B36 o Chiffrage remise en état après état des lieux de sortie o Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro, o Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
ANALYSES PONCTUELLES	o Analyse ponctuelle caractérisation de la silice cristalline. o Analyse ponctuelle en caractérisation des hydrocarbures (C10 – C40) o Analyse ponctuelle en recherche de zinc o Analyse ponctuelle en recherche de Fibres Céramiques Réfractaires, o Caractérisation des HAP dans les enrobés o Analyse ponctuelle caractérisation de mâchefer
EAU	o Analyse ponctuelle potabilité de l'eau o Analyse d'eau recherche de plomb o Etat relatif à la présence et concentration de légionelles (réseau d'eau) o Diagnostic de conformité de l'installation d'Assainissement non collectif o Vérification du raccordement d'installation au réseau d'assainissement collectif
ENERGIE	o Diagnostic de performance énergétique, o Audit énergétique réglementaire selon le Décret N° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation.
PREVENTION DES RISQUES AMIANTE ET PLOMB	o Conseil et assistance à la rédaction de note des procédures à mettre en œuvre, et aide à la gestion et suivi documentaire pour la protection des travailleurs et du publics, lors de la réalisation de travaux sur des ouvrages susceptibles de contenir du plomb et/ou de l'amiante; o Conseil dans le domaine de la prévention des risques amiante et plomb, à l'occasion de la rédaction de pièces écrites ou de réalisation de travaux.

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER
Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI4649 Version 006

Je soussigné, Pierre-François TRILLAT, Responsable activités certifications d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ADELIS Gwenaël

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 17/04/2024 - Date d'expiration : 16/04/2031
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 17/04/2024 - Date d'expiration : 16/04/2031
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 21/02/2024 - Date d'expiration : 20/02/2031

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée en scannant le QR code ou à l'adresse suivante : https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/
Valide à partir du 31/03/2026.

Pierre-François TRILLAT
Responsable activités certifications d'I.Cert

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

cofrac ACCREDITATION N° 4-0522 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR CERTIFICATION DE PERSONNES

I.Cert – Immeuble Pentagone 2 – 6 rue d'Ouessant
35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev23

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
6b, rue Volta - BP 708 - 44470 CARQUEFOU
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293